

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 52 (1944)
Heft: 1

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Ouchy, mon village¹

Voici, fort agréablement présenté avec une photographie du vieux port sur la couverture, un charmant petit volume, *Ouchy, mon village* qui sera accueilli avec satisfaction et intérêt par un nombreux public. L'auteur, qui appartenait à la haute bourgeoisie, y donne le récit complet de son existence d'enfant et de jeune fille jusqu'à son mariage, dans la belle propriété de Belle-rive. C'était l'époque (1855-1880) de la construction de l'hôtel Beau-Rivage, du funiculaire, de l'église d'Ouchy, du commencement du développement de Lausanne. Les étrangers, Anglais, Américains, Italiens, etc. affluaient et entraient souvent en relations avec les familles de la localité. On apprend quantité de choses intéressantes et d'anecdotes sur les voyages et les séjours à Saint-Moritz, à Paris, à Londres, à Nice, à Florence, etc. On assiste aux fêtes, aux bals, on voit les toilettes des assistants. On fait la connaissance de nombreuses figures du vieux Lausanne, de William Haldimand, par exemple. On revoit la ville d'il y a quatre-vingts ans, les magasins de la rue de Bourg, avec leurs particularités, les marchandises que l'on y trouvait, la silhouette parfois curieuse de leurs propriétaires, l'hôtel du Lion d'Or, le café Morand, les bons caramels des Blondel ou des Auber, etc.

Ce joli volume avec ses nombreuses illustrations est un tableau très personnel et pittoresque du vieux village ; il sera lu avec plaisir.

E. M.

Louis Ruchonnet, homme d'Etat et franc-maçon²

M. le D^r Edm. Jomini a publié il y a peu de temps une bonne esquisse biographique de Maurice Glayre en insistant sur son activité comme réorganisateur de la franc-maçonnerie vaudoise. Le même auteur désire, aujourd'hui, mettre en évidence Louis Ruchonnet comme franc-maçon. Les biographes de cet homme d'Etat ont volontiers laissé dans l'ombre ce côté de son activité, considéré probablement comme accessoire. La publication actuelle de M. Jomini comble donc une lacune. Il n'avait guère à ajouter aux biographies connues et

¹ Anne VAN MUYDEN-BAIRD : *Ouchy mon village*. Souvenirs de l'autre siècle, 1855-1880, avec 18 illustrations. Editions Spes, Lausanne.

² D^r Edmond JOMINI : *Louis Ruchonnet, homme d'Etat et franc-maçon* (1834-1893). Editions de la Grande Loge Suisse Alpina.

complètes de Cornaz-Vulliet, Virgile Rossel et surtout Félix Bonjour. Après avoir rappelé les principales étapes de la carrière de Louis Ruchonnet et mis en évidence son esprit de tolérance comme conseiller fédéral, il nous le montre dans son activité comme franc-maçon.

Fils et filleul de francs-maçons (Ant. Miéville, rédacteur de la *Gazette* était son parrain), il marcha sur leurs traces, montra une activité régulière et agissante dans ses devoirs, et passa par toutes les étapes des dignités franc-maçonniques. Les non-initiés liront avec intérêt le récit de deux pèlerinages des « frères » de la plaine au chalet des Rossinières, sur les Plans, où Ruchonnet passait ses vacances d'été.

La brochure est accompagnée de deux hors-texte relatifs à Louis Ruchonnet, à son père, et à Antoine Miéville, son parrain.

E. M.

Supplément à l'Histoire de la Suisse ¹

On connaît la grande *Histoire de la Suisse* publiée il y a dix ans par M. Maxime Reymond. Elle conduisait le lecteur jusqu'à la fin de la première guerre mondiale et à ses conséquences.

L'auteur de cet ouvrage vient de lui donner un *supplément* qui contient un tableau de la Suisse actuelle dans les diverses manifestations de son activité matérielle et « culturelle ». L'auteur y parle, en effet, du peuple suisse et des cantons, de l'agriculture nouvelle, de l'industrie, des voies de communication et du commerce, des œuvres de prévoyance et de charité, de la famille, de l'éducation, de la mission supérieure du pays (avec les remarquables principes exposés par M. le conseiller fédéral Etter le 9 décembre 1938). Il recommande la connaissance nécessaire du pays et montre sa formation au cours des siècles. Il parle ensuite des difficultés actuelles comme conséquences de la guerre, de celles des finances toujours plus graves, et enfin des problèmes de l'avenir, c'est-à-dire de la démocratie et du fédéralisme, de notre organisation politique, du partage de la souveraineté entre la Confédération et les cantons au sujet desquels l'auteur émet des principes recommandables. Il parle enfin du régime des corporations, capable d'améliorer les relations sociales, en intéressant tous ceux qui s'occupent d'une même profession à la bonne marche des affaires.

M. Reymond donne sur toutes les questions des renseignements nombreux, appuyés sur une documentation abondante et des statistiques récentes. Ce volume magnifiquement illustré rendra de bons services aux personnes qui désirent être renseignées sur la situation actuelle de la Suisse.

E. M.

¹ Maxime REYMOND : *Histoire de la Suisse, des origines jusqu'à aujourd'hui. Ses gloires, sa civilisation.* Supplément. Editions Novos S.A., Lausanne.

La Contre-Réforme devant la Bible

Le gros livre que M. le pasteur Victor Baroni a publié sous ce titre¹ et qui lui a valu, à l'Université de Lausanne, le grade de docteur en théologie, déborde assurément le cadre de cette Revue. Il est utile néanmoins de le signaler ici, car il contribue à éclairer le débat inauguré au XVI^e siècle entre protestants et catholiques sur la Bible et son interprétation. A ce titre déjà, il complètera utilement, dans le domaine des idées, l'admirable *Histoire* d'Henri Vuilleumier.

Après une introduction rapide, mais suggestive, sur la renaissance des études bibliques au début du XVI^e siècle, l'auteur étudie les débats, trop mal connus, des pères du concile de Trente sur l'autorité de la Vulgate, le canon biblique, les apocryphes, etc., et il montre, textes en main, que l'on fit taire des objections légitimes pour promulguer les fameux décrets de la IV^{me} session (avril 1546).

Puis, c'est le gros effort accompli par les théologiens catholiques en France et aux Pays-Bas pour regagner l'avance que les protestants avaient prise en fait de traductions de la Bible et de commentaires. Et naturellement aussi la polémique dirigée contre les hérétiques accusés de falsifier le texte sacré. On ne peut lire sans s'égarer les pages intitulées : le combat de Genève, où M. Baroni, qui se meut à l'aise dans ce fatras, analyse tour à tour la *Genève plagiaire* (1618) du père Coton et sa *Rechute de la Genève plagiaire* (1620), plus volumineuse encore, où l'auteur se plaint qu'on ne lui ait répondu que par un assez petit in-quarto, là où il avait écrit un gros in-folio ! On fait connaissance encore, car ils ont dès lors sombré dans l'oubli, avec la *Pierre de touche* du père Contier, un jésuite savoyard, et les trois volumes de *Méthodes pour traiter les controverses par la seule Ecriture sainte* (1638), que le père Véron dédie à l'éminentissime cardinal de Richelieu, avec le souhait que Louis le Juste, par le moyen de son Eminence, parvienne à calmer l'Eglise, agitée depuis un siècle, par la conversion universelle des dévoyés. « Méthode facile, brève, solide et invincible », assure l'auteur, qui se vante de rendre le catholique, même le plus inexpérimenté, capable de réfuter le huguenot, « pourvu qu'on me donne une heure ou environ de temps pour lui apprendre cette façon de combattre ».

On sourit de pareils boniments de foire. En fait, ce qui était en question, c'était l'existence même des Eglises réformées de France ; on le vit bien lorsque le Grand Roi entreprit de réaliser par tous les moyens cette « réunion » des Eglises que le cardinal de Richelieu et son successeur Mazarin avaient laissée encore à la faconde des controversistes.

M. Baroni n'oublie pas, pour autant, le côté sérieux du grand siècle, les essais renouvelés de mettre la Bible en français pour l'édification des fidèles catholiques, de la Bible de Louvain (1550), souvent rééditée en France, à celle de Port-Royal, qui valut à M. de Saci et à son secrétaire Fontaine de passer

¹ Victor BARONI : *La Contre-Réforme devant la Bible. La question biblique.* Lausanne, La Concorde, 1943. Un vol. in-8 de 516 pages.

deux ans à la Bastille. Ce sont aussi les débuts de la critique biblique, suspecte aussi bien chez les protestants (la *Formula consensus*, contre les nouveautés de l'École de Saumur, est de 1675) que chez les catholiques, où Bossuet tente de réduire au silence l'insaisissable et dangereux Richard Simon.

Inutile de dire que le livre de M. Baroni est solidement étayé et pourvu de références ; mais il est bon d'ajouter qu'il est écrit avec verve, clairement composé et mené de telle sorte qu'on ne le lâche pas avant d'avoir atteint la fin de cette dramatique histoire. Car ce n'est pas avec les décrets d'un concile qu'on règle définitivement les problèmes de critique sacrée. L'Église romaine en a fait plus d'une fois dès lors la dure expérience.

Henri MEYLAN.

Le droit d'auteur en Suisse ¹

La protection de la propriété intellectuelle, et du droit d'auteur en particulier, est une notion juridique récente ; mais maintenant, et chez nous surtout, l'écrivain, le peintre, le sculpteur, le musicien ou le savant sont à l'abri du pillage. Notre législation nationale étant, sur ce point, citée en exemple, les *Fiches juridiques suisses* ont publié sur ce sujet une brochure de 75 pages grand in-octavo, *Le droit d'auteur en Suisse*, qui met à la portée de tous, l'expérience pratique très grande de M. A. Streuli, le meilleur spécialiste en cette matière.

La Direction de la *Revue historique vaudoise* a reçu de M. Arnold van Muyden, à Barcelone, la somme de 30 francs en faveur du Fonds des illustrations. Nous le remercions bien vivement de cette preuve d'intérêt et de sympathie pour cette Revue.

¹ Adolphe STREULI, docteur en droit, avocat, Zurich : *Le droit d'auteur en Suisse*. Edition des *Fiches juridiques suisses*, Genève, Naville & Cie.